

Le secteur vacances de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

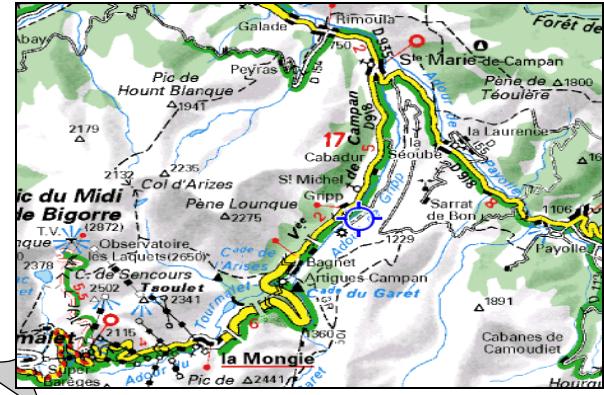
ÉTÉ

ARTIGUES – HAUTES PYRÉNÉES

LES TRAPPEURS PYRÉNÉENS

CURIEUX

7/11 ANS



CENTRE D'ARTIGUES

Vacances Pour Tous 47

65710 CAMPAN

Tél : 05 62 91 91 64

Courriel : artigues@laligue47.org

Page Facebook : centre de séjours permanent Artigues

Site web: www.artigues-vacances.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Par la route : Tarbes ou Lourdes puis direction Bagnères de Bigorre. Le centre se trouve à environ 15 km de Bagnères en direction du Tourmalet.

Par le train : Gare de Tarbes puis navette SNCF jusqu'à Artigues.

Par avion : Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16 et 18 heures, départ la veille au soir du dernier jour après le dîner à partir de 19h30.

TRANSPORT

Départ Mont de Marsan et Saint Paul les Dax.

Vous avez choisi le lieu de départ et retour au moment de l'inscription de votre enfant, il est mentionné sur la convocation ci-jointe. Pour des raisons d'organisation auprès de nos autocaristes, toutes les modifications de lieux seront prises en compte jusqu'à 15 jours avant le départ uniquement.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : dîner

Dernier repas servi : le petit déjeuner du dernier jour

SITE

► Situation géographique :

Artigues, petit village de la vallée de campan, se situe au pied du pic du midi de Bigorre sur la route du célèbre col du Tourmalet. A 20kms de la sous-préfecture Bagnères de Bigorre et 6kms de la station de ski La Mongie.

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs) :

Hébergement en dur, chambres de 3 à 8 lits, avec lavabo et douche, sanitaire à l'étage. Salles de jeux, espaces bibliothèque, babyfoot, Ping-Pong etc... Salles à manger panoramique.

Capacité d'accueil du centre 120 participants.

Effectif du séjour : 26 jeunes

ACTIVITES

LE THEME : AVENTURE, SPORTS ET LOISIRS

L'aventure : Artigues, lieu magique au pied du Pic du Midi, les Trappeurs, après avoir allumé un feu sans allumette ou briquet, se réunissent autour du feu de bois pour écouter les contes et légendes des Pyrénées. Puis au matin, après une nuit sous les étoiles, ils repartiront pour une nouvelle journée d'aventure en canoë ou à cheval à la découverte de cette montagne sauvage et mystérieuse.

Canoë : Sur le lac animé de Payolle, les enfants découvriront les joies du maniement d'un canoë et ainsi devenir de véritables petits trappeurs. Apprentissage sur une séance d'1h30, à travers d'un accompagnement proposé par un moniteur diplômé Breveté d'Etat = **Pass nautique obligatoire**.

Cette séance sera remplacée par une autre activité pour tous les enfants ne possédant pas le Test préalable à la pratique des activités aquatiques.

Cani-rando : une randonnée avec un véritable chien de traîneaux pour découvrir le plaisir d'être tracté par un animal dans un lieu naturel.

Equitation : Une séance d'une heure de balade dans la vallée de Payolle autour du lac.

Tir à l'arc : une séance de 2h00 de tir à l'arc avec moniteur breveté d'état pour apprendre à viser avec patience et précision.

Nuits en bivouac : Deux fois dans le séjour (en fonction des conditions météorologiques), les trappeurs iront installer leur campement comme les trappeurs d'autrefois pour découvrir les secrets cachés de la montagne. Ils profiteront ensuite d'une veillée et si le temps le permet, observeront les étoiles avec une lunette astronomique.

Prévoir un duvet chaud. (En cas de mauvaises conditions météo, l'activité sera reportée ou adaptée en salle d'activité).

La pêche : Une séance de pêche avec un professionnel de la fédération de pêche pour découvrir le plaisir d'attraper la truite des Pyrénées.

Base de Loisirs : une journée sur la base de loisirs de Lau Folie, dans la vallée d'Argelès-Gazost, pour rire entre copains et passer un super moment = **maillot de bain obligatoire**.

Autres activités possibles : fabrication de costumes trappeurs, grands jeux, veillées, feux de camp, contes et légendes des Pyrénées, herbiers, moulage d'empreintes, utilisation de boussole, fabrication de cabanes, balades en montagne, visite de villages typiques de montagne...

► Documents obligatoires liés aux activités ou au séjour

Attestation d'aptitude au PASS NAUTIQUE pour le canoë

(si l'enfant ne sait pas nager ou absence du test, le canoë sera remplacé par une autre activité)

ORGANISATION DU SEJOUR

Le centre de vacances d'Artigues bénéficie de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville de Bagnères de Bigorre et de l'agrément des services sanitaires requis.

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.

Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, l'équipe du centre d'Artigues, mettra tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres.... Au cours du séjour, l'équipe d'animation aura à cœur de faire vivre des valeurs de solidarité et de vivre ensemble pour te faire passer les meilleures vacances possibles.

► L'équipe d'encadrement : une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous conventionnons. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDETSPP.

► L'alimentation : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce qu'elle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► Linge : nous effectuons le lavage du linge personnel des enfants et des jeunes, au minima une fois par semaine, pour tous les séjours ayant une durée minimale de 8 jours. De manière générale et en fonction des conditions météorologiques, nous nous efforçons de limiter le volume de linge sale au retour de l'enfant. Dans tous les cas, ce linge sera isolé dans une poche dans la valise.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner sur le portable dédié à cet effet au 07 69 09 84 91 de 17h à 19h.

Vous pouvez suivre le déroulement du séjour sur notre page Facebook : centre permanent de séjours Artigues et sur le site web : www.artigues-vacances.fr

Nous demandons à vos enfants de vous écrire une fois par semaine, en retour ils espèrent recevoir par courrier des nouvelles

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour / trousseau spécifique : Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► Argent de poche : Nous vous conseillons de ne pas en donner trop dans la mesure où tout est compris dans le prix du séjour.

Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », ou il le remet à la direction qui lui en déléguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► Santé : un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de fournir la copie des vaccins à jour sans quoi nous ne pourrons pas prendre en charge l'enfant. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou attestation CSS (Couverture Santé Solidaire pour les bénéficiaires), carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans).

Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin.

Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CSS, certains praticiens la refuse et nous contraigne à faire l'avance des frais et donc vous en réclamer le remboursement par la suite.

► Utilisation du téléphone mobile : bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement. Ainsi dans le cadre de notre démarche éducative de lutte contre les addictions aux écrans, de préservation de la virginité numérique des mineurs et aussi pour favoriser le vivre ensemble, l'usage du téléphone sur le centre de vacances est limité en fonction de la tranche d'âge des enfants et adolescents.

► Objets de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► Cigarette et e-cigarette : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

ASSURANCE

Nous soucrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- **La fiche individuelle et médicale complétée et signée.**
- **Copie des vaccins à jour obligatoire** : la photocopie du carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour de l'enfant.
- **Attestation de droit à l'image signée.**
- **Pour les moins de 16 ans** : Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale ou de l'attestation de la CSS (à jour) et la photocopie de la carte de mutuelle.
Pour les plus de 16 ans : La carte vitale et la photocopie de la carte de mutuelle.
- **L'enveloppe argent de poche** (non cachetée) au nom de l'enfant.
- **La fiche trousseau** n'est pas à glisser dans l'enveloppe mais à mettre dans la valise.
- **Si l'enfant a un traitement médical, remettre une copie de la prescription médicale et le traitement.**
- **Attestation d'aptitude au Pass Nautique**

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDETSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES – 91 Impasse Joliot-Curie 40280 SAINT PIERRE DU MONT

Tél : 05.58.06.53.90 Courriel : vacances@laligue40.fr Site : www.laligue40.fr

Association adhérente à la Ligue de l'Enseignement – Centre Confédéral, 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07

Immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM 075 100 379

Garantie financière : UNAT – 8 Rue César Franck – 75015 PARIS

SIRET : 77559809700068 // MAIF - CS 90000 – 79038 NIORT Cedex - N°4824586A

EFFETS A EMPORTER		QUANTITES				OBSERVATIONS PERTES
		Conseillées	Fournies par les parents	Relevées à l'arrivée	Relevées au départ	
Vêtements de jour	Tee-shirts	8				
	Slips ou culottes	8				
	Paire de chaussettes	8				
	Pantalons / Jeans / Jupes ou robes	3				
	Shorts / bermudas	5				
	Kway / imperméable (absolument indispensable)	1				
	Blouson / veste	1				
	Pull-overs chauds	2				
	Chemisettes / Chemisiers / Polos	5				
	Gilets / Sweets	2				
	Joggings / survêtements	2				
Nuit	Pyjamas ou chemises de nuit	2				
Baignade	Maillots de bain (Short de bain interdit)	2				
	Serviettes de bain					
	Bonnet de bain (exigé en piscine)	1				
Chaussures	Paire de tennis / marche	2				
	Paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuve)	1				
	Paire de vieux basket	1				
	Paire de bottes en caoutchouc	1				
	Paire de chaussons	1				
Pr la danse	1 paire de chaussons rythmiques + 1 jogging	1				
Pr le foot	Paire de crampons/Protège tibias/ Chaussettes/Maillot et short	1				
Pr le bivouac	Sac à dos 15L / Sac de couchage chaud / Gourde	1				
Toilette	Trousse de toilette : savon, dentifrice, gel douche, shampoing	1				
	Serviette de toilette + gants	3+3				
	Brosse à dent	1				
	Brosse à dents/Tube de dentifrice	1				
	Peigne / brosse à cheveux	1				
Divers	Mouchoirs papiers	6				
	Paire de lunettes de soleil	1				
	Tube de crème solaire écran total (coeff.7)	1				
	Casquette / chapeau	2				

Important : toutes les pièces du trousseau doivent être obligatoirement marquées au nom de l'enfant